



AU FIL DES JOURS

07 MAI 2018 N° 134

AFJ est le bulletin interne d'informations commun à la Fédération Nationale des Associations de Retraités FNAR et à l'Union Française des Retraités, régime général UFR-rg (par simplification UFR),

PRESENCE DANS LES MEDIAS

DATE	INTERVENANTS	SUPPORTS
02 mai	Philippe Serre	France 5
29 avril	Christian Bourreau	LCI
17 avril	Christian Bourreau	TF1
15 avril	Christian Bourreau	LCI
15 avril	Pierre Erbs	RMC
13 avril	Christian Bourreau	RMC
13 avril	Pierre Erbs	RTL
12 avril	Philippe Serre	Sud Radio
12 avril	Christian Bourreau	LCI



© floraclie.eu

Sur des sujets variés : colocation seniors, réforme des retraites, action des retraités, réaction aux interventions du Président de la République...

ACTUALITES

CNSA

Le Conseil de la CNSA s'est réuni le 24 avril. La réunion a été consacrée pour l'essentiel à la préparation du rapport annuel et à une présentation de la réflexion prospective sur la transformation de l'offre dans une démarche inclusive. En clair, cela veut dire que l'on doit construire l'offre à partir des attentes des personnes (âgées ou handicapées) et non construire une offre à partir des contraintes budgétaires.

Une réunion de travail avec l'Assemblée des départements de France aura lieu fin mai pour réorganiser le travail avec les départements qui financent 70 % de la compensation de la perte d'autonomie (APA¹ et PCH²). Un travail renouvelé avec les agences régionales de santé sera également entrepris.

Sur un plan financier, la CNSA constate encore en 2017 une perte, mais ses fonds propres, essentiellement nourris par une sous-consommation de la CASA³, restent importants. Les chiffres définitifs seront arrêtés en juillet quand les données départementales seront remontées

Les propos que le Président de la République avait tenus deux jours auparavant ont fait l'objet de quelques commentaires. Mais parallèlement, il a été annoncé que la Ministre des solidarités et de la santé préparait une feuille de route pour la fin avril. Dans ce cadre la CNSA sera saisie dans les limites de ses missions. Un échange avec la Ministre avait eu lieu auparavant auquel participaient Madame Montchamp, Présidente, et MM Denis et Gateau, Vice-présidents.

Sylvain DENIS

¹ APA Allocation Personnalisée d'Autonomie

² PCH Prestation de Compensation du Handicap

³ CASA Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie

Concours 2018 "Droits des usagers de la santé"

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 16 avril au Ministère. Ce concours, qui en est à sa neuvième édition récompense des actions innovantes en matière de droits des usagers dans des établissements ou des centres de santé. Ces actions, sélectionnées par les agences régionales de santé, sont examinées par un jury qui en sélectionne cinq, remarquables par leur caractère innovant et la possibilité de les reproduire. L'Ecole des hautes études en santé publique est en train d'élaborer un bilan de ces actions qui vont de la rédaction d'un guide santé pour les détenus jusqu'à la garde des animaux domestiques des patients admis à l'hôpital.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de trois directeurs d'administration centrale, du vice-président de France Assos Santé et a été conclue par la Ministre des Solidarités et de la Santé, Madame Agnès BUZYN.

Sylvain DENIS

CFR

RETRAITE

◆ Retraite universelle : ouverture du chantier de la réforme et calendrier

La réunion du 19 avril entre G. Larcher, JP. Delevoye, A. Buzyn, M. Touraine, E. Woerth, JF. Selleret (Agirc/Arrco), les économistes A. Bozio et R. Soubie semble avoir en quelque sorte officiellement ouvert le chantier de la réforme. Le Haut-Commissaire JP. Delevoye y a précisé le calendrier ainsi que les thèmes de la concertation qu'il aura avec syndicats et patronat d'ici la fin de l'année, époque à laquelle il présentera ses premières orientations. Une deuxième phase de concertation suivra afin qu'un projet de loi soit transmis au Parlement mi-2019.

© iStock-Getty image



Les premières discussions seront en principe concentrées sur

- « le taux de couverture », c'est à dire sur le montant maximum du salaire pouvant générer des cotisations de retraite, montant exprimé en multiples du « plafond de la sécurité sociale », le PSS¹.
- le taux total de cotisation sur le salaire, donc taux salarié plus taux employeur. Il est par exemple de 18,5 % en Suède (16 % en répartition, plus 2,5 % en capitalisation). Le gouvernement pourrait profiter de la réforme pour favoriser l'introduction d'une faible proportion de capitalisation.

Les questions d'ouverture des droits et de pilotage du nouveau système seront ensuite abordées quand celle du choix entre un système en points et un système en comptes notionnels sera tranchée. Il semble qu'une majorité de Français soient plus à l'aise avec un système en points qu'avec l'autre système où la conversion en pension de la somme actualisée des cotisations versées tout au long de la carrière fait intervenir l'espérance de vie.

Une fois votée, la loi pourrait ne pas s'appliquer pendant une période de « franchise » de 5 ans suivie d'une transition, elle-même de 4 ou 5 ans, afin de ne pas brusquer le passage aux nouvelles règles.

Nous ne savons pas si au cours de cette réunion de lancement, JP. Delevoye a mentionné la réunion qu'il avait déjà eue avec la CFR (P. Erbs et F. Bellanger) ou celle que son équipe avait eue avec celle des experts CFR/FNAROPA. Bien entendu cela n'empêche pas nos propres experts de poursuivre leurs simulations chiffrant les impacts de l'adoption de l'un ou de l'autre des deux systèmes possibles et, à leur discrétion, de contacter l'équipe du Haut-Commissaire comme celui-ci avait clairement encouragé la CFR à le faire.

◆ Réaction CFR à l'acharnement des médias contre les retraités : « La place des retraités dans la société »

« Assez ! Quels objectifs poursuivent certains médias (presse écrite, radio, télévision) en donnant une image tronquée, dévalorisante, stigmatisante, réductrice des retraités, à part monter les générations les unes contre les autres, exacerber les oppositions ? »

C'est le plaidoyer à charge de Claire Merckling, lumineux et chiffré, contre effectivement tous ceux qui inventent, pour mieux la flétrir, une image mensongère des retraités dont le tort est d'avoir « connu l'âge d'or », alors qu'une partie des jeunes générations ne peut encore prétendre aux mêmes « privilèges ». Les contempteurs, dont certains parlementaires pourtant éclairés, oublient simplement de mentionner l'aide souvent considérable apportée par les retraités à leurs enfants, petits et arrière-petits-enfants, leur rôle irremplaçable dans la continuité et le renforcement des liens familiaux « basés sur la tendresse et l'échange », leur rôle de « porteurs de mémoire et de témoins du passé ». Ni les multiples actions de bénévolat dans de nombreux domaines, ni leur rôle d'acteurs dans la cité, instances municipales, départementales, régionales, ni leur rôle économique trop méconnu (54% des dépenses de consommation tous produits mêlés) ne paraissent capables d'infléchir la tonalité et la fréquence de campagnes à l'évidence très structurées. Alors, dans la mesure de ses moyens, la CFR veut contribuer à alerter l'opinion publique. Elle réfléchit actuellement à l'utilisation la plus efficace possible du document de Claire Merckling auquel un très petit groupe de travail seulement a collaboré. Nous en reparlerons.

◆ L'ANR a rencontré Mme Brigitte Bourguignon (Présidente de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale)

Félix Vézier, Président National de L'ANR, association des retraités de La Poste-Orange (membre de la CFR depuis cette année, 90 000 adhérents) a rencontré récemment Mme Bourguignon pour lui faire part de la « colère et des préoccupations des retraités » qui « ne sont pas des nantis et qui se sentent ostracisés puisqu'ils sont la seule population ne bénéficiant d'aucune compensation de la hausse de CSG ». Il lui a suggéré que la compensation demandée « pourrait revêtir la forme d'une défiscalisation des cotisations relatives à la complémentaire santé ». Il a en outre abordé les problèmes du financement de la perte d'autonomie et d'un éventuel cinquième risque. Mme Bourguignon a « fait part de sa compréhension » des problèmes évoqués ». Elle invitera l'ANR à un colloque prévu en septembre sur le thème « Familles et Retraites ».

Pierre LANGE

¹ PSS Plafond de la sécurité sociale (3311 €/mois en 2018)

SANTE

En dépit des difficultés de transport liées aux mouvements sociaux, la commission santé de la CFR s'est à nouveau réunie le 2 mai 2018. Dans le droit fil de ses travaux précédents, la commission appelle de ses vœux la recherche de solutions pour une bonne coordination entre les représentants usagers et des retraités au sein des commissions et structures où nos mouvements sont désignés (CDU¹ des appartenance aux représentants eux-mêmes et d'organiser les relations favorables à une bonne cohésion et l'expression des positions adoptées par la CFR.



© www.santebd.org

la coordination entre les représentants commissions et structures où nos hôpitaux et CDCA² notamment). Il d'établir les relations utiles localement

➤ **La préparation d'un colloque sur les RAC et la complémentaire santé en octobre 2018 se poursuit.** Avec le concours d'un cabinet spécialisé, les aspects matériels d'organisation se précisent : salle à l'Assemblée Nationale, mais aussi la mise au point du contenu et le choix des intervenants. Le projet doit être finalisé avant la fin du mois de juin 2018.

➤ **Rencontre à venir.** En réponse à la sollicitation d'une association de retraités constituée dans une commune du département du Nord pour proposer des contrats collectifs de complémentaire santé à ses adhérents, une rencontre avec les responsables de la CFR sera organisée prochainement. Une telle initiative rejoint les orientations retenues par la CFR de promouvoir des solutions de contrats collectifs ouverts de complémentaire santé et ainsi permettre aux retraités d'accéder à des complémentaires santé adaptées à leurs besoins et abordables au plan des tarifs.

➤ **Présentation des projets gouvernementaux dans le domaine de la santé :**

▪ **Stratégie de transformation du système de santé,** dans le prolongement des orientations fixées par la stratégie nationale de santé (2018-2022).

C'est une approche globale incluant la ville, l'hôpital, le médico-social qui constitue la base des réformes envisagées pour transformer en profondeur notre système de santé. Cinq grands chantiers ont été identifiés : la qualité et la pertinence des soins, le financement et les rémunérations des professionnels, le numérique en santé, les ressources humaines (formation et gestion), l'organisation territoriale. Pour chacun des cinq chantiers des pilotes et des équipes ont été missionnées afin de faire émerger, pour la fin du 1er semestre 2018, des solutions portées par le terrain.

Nous devons être attentifs aux propositions et projets qui découleront de ces travaux.

▪ **Plan national de santé publique : priorité à la prévention !**

Il comprend 25 mesures phares soutenant une volonté de promotion de la santé et de la prévention, priorité définie par la stratégie nationale de santé. Outre des mesures transversales, des actions sont proposées en fonction des différents âges de la vie. Notre commission s'est notamment intéressée au « bien vieillir » et à la prévention de la perte d'autonomie, en se demandant comment faire mieux connaître les offres locorégionales.

▪ **Un service sanitaire obligatoire pour les étudiants en santé** devrait être organisé dès la rentrée universitaire 2018. Tous les étudiants en santé (médecine, pharmacie, dentaire, ainsi que les formations de soins infirmiers, kinésithérapie...) soit environ 47.000 jeunes, devront effectuer ce service sanitaire de 3 mois à mi-temps dans le champ de la prévention. Après une période de formation, ces étudiants animeront des séquences de prévention sur l'alimentation, l'activité physique, les addictions et la santé sexuelle et affective, dans les écoles, collèges et lycées. Une restitution sera ensuite organisée dans chaque académie (évaluation). Ces prestations ne seront pas rémunérées, mais les frais de déplacement seront indemnisés car la volonté est de déployer ces actions de la manière la plus large possible, notamment dans les zones rurales.

➤ **Thèmes d'actualité**

▪ **Travaux sur le RAC³ zéro en optique, dentaire et audioprothèse.**

La commission a échangé sur les négociations en cours avec les professionnels des différents secteurs concernés et sur les débats relatifs aux conditions de financement des mesures envisagées.

Elle a aussi analysé les travaux conduits par France-Assos-Santé sur ce thème.



©APRIL Entreprise © FREE Clipart

▪ **Relance du tiers-payant** et les déclarations ministérielles d'un déploiement effectif du tiers-payant intégral (parts obligatoire et complémentaire) sur la base d'outils simples et robustes. Dans un premier temps le tiers-payant sera garanti pour tous les actes à 100% et il devrait se généraliser progressivement, sans toutefois être obligatoire !

▪ **Négociations conventionnelles avec les médecins** ; elles se poursuivent dans de nombreuses directions comme l'application des consultations complexes, la télémédecine, les moyens de la lutte contre les déserts médicaux... A noter aussi les projets des généralistes du syndicat CSMF⁴ qui prennent résolument en compte les transformations fondamentales du mode d'exercice, les besoins de la population, ainsi que la nécessaire évolution de la rémunération des médecins.

▪ **Développement de la chirurgie ambulatoire** et ses conséquences en termes d'accompagnement indispensable des personnes seules et/ou isolées, pour le retour à domicile. Ce thème concerne en particulier les retraités.

➤ Enjeux de notre système de couverture maladie

La commission s'est intéressée à 2 documents publiés récemment

- le rapport de la Cour des Comptes sur l'avenir de l'assurance maladie et en particulier les recommandations qu'il contient.
- l'étude de l'INSERM intitulée « le partage de la couverture maladie entre assurances obligatoire et complémentaires - les défauts d'un système mixte ».

Jacques PORTIER

¹ CDU Commission Des Usagers

² CDCA Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

³ RAC Reste A Charge

⁴ CSMF Confédération des Syndicats Médicaux Français

EUROPE

◆ Activités AGE Platform Europe

A la suite de la réunion du Conseil des 10 et 11 avril, le Secrétariat de Age est entré dans la phase de préparation de l'AG du 7 juin qui sera précédée le 6 par la conférence annuelle dont le thème est « *Comment promouvoir le droit des personnes âgées à l'auto-détermination ?* », ce concept renvoyant à celui plus idiomatique d' « autonomie », dans le sens plein du mot. La journée suivante du 8 sera consacrée au prolongement des quatre sessions thématiques initiées l'an dernier pour renforcer le travail « en réseau » entre les membres ; deux impliquent particulièrement les membres français :

- a) « solitude et isolement » animée par Jean-Pierre Bultez (Petits Frères des Pauvres) suite à la réunion qui s'est tenue à Cassel les 23 et 24 janvier (cf. AFJ février et avril) : au cours du Conseil, plusieurs membres ont exprimé leur intérêt pour ce sujet, en particulier l'organisation danoise « Den AGE », dont le président de AGE est issu (cf. AFJ juillet 2017), rencontre en novembre au cours de laquelle des initiatives sont autofinancées par les membres ;
- b) « la maltraitance financière » : la journée du 8 offrira conclusions du rapport d'Alain en septembre 2016 par le ministre des Solidarités et de la Santé et remis au gouvernement et remis des Solidarités et de la Santé et

"Une Europe Intelligente, Durable ET Inclusive."



© Europe Bourgogne

La CE a lancé le 25 avril une consultation sur la transformation numérique de la santé (health) et des aides et soins (care) dans un marché unique « digitalisé » : comment créer une société européenne en meilleure santé en impliquant les usagers ?

Le processus de consultation vient de débiter et AGE sollicitera les contributions de ses deux Task Forces (TFs) ad hoc.

A l'occasion de la journée européenne sur la solidarité entre les générations (29 avril), AGE a annoncé une réunion à venir le 21 juin au Parlement européen co-organisée avec le Forum européen de la jeunesse (« European Youth Forum ») : il y sera question du rapport 2018 de l'UE sur « le vieillissement et l'équité entre les générations ».

◆ Activité Age France

Une réunion de la Coordination s'est tenue le 23 avril pour préparer l'AG de juin.

Ont été examinés le rapport annuel d'évaluation externe de AGE, le déroulement du programme adopté l'an dernier pour trois ans, la préparation des interventions du staff sur la question des obstacles à l'exercice des droits fondamentaux des citoyens âgés (rappelons que ce sujet occupe une grande place dans les activités de AGE, car il est à la base de la convention pluriannuelle de financement conclue cette année avec la CE (« DG Justice, protection des consommateurs, égalité hommes-femmes »), le montant des cotisations, la préparation des élections européennes de 2019 via un « manifeste » qui sera présenté à l'AG.

AGE a mis en place volontairement un groupe d'experts chargé de l'évaluation interne : notre collègue Nicole Legrain (Anciens BP), administratrice suppléante, a été la première à candidater et a été retenue.

Le n° 12 de la **Newsletter trimestrielle AGE France**, toujours animée par Roger Barrot et datée d'avril, vient de paraître : elle insiste sur la contribution de la Coordination au PNR 2018 pour la France. Le document officiel « Programme national de réforme 2018 » vient de paraître (136 p) : on trouvera dans son annexe regroupant les « contributions des parties prenantes » (124 p) le texte de AGE France (p 54 à 75).

Pour terminer, signalons que Jean-Pierre Bultez a été sollicité par le Bureau des affaires européennes et internationales de la DGCS pour faire partie de la délégation française à la « Convention annuelle pour la croissance inclusive » (rapidement dite « Convention européenne pauvreté ») organisée par la CE le 27 avril. Cette Convention se réunit depuis trois ans. Celle de cette année sera consacrée aux perspectives de mise en œuvre concrète des vingt principes du Socle européen des droits sociaux. Rappelons que J-P Bultez fait partie, au titre d'administrateur français (suppléant) d'AGE, du réseau EMIN (« European Minimum Income Network ») qui travaille depuis quelques années sur la question des minima sociaux en Europe.

Jean-Michel HÔTE

¹ FIARA Fédération Internationale des Associations des Personnes Âgées

² HCFEA Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Âge



©Artmajeur.com

NOS FEDERATIONS

Stage de formation CDCA

Une nouvelle session est prévue le 20 juin 2018

Après le succès des cinq premières sessions du Stage de Formation CDCA, l'équipe de Formation de l'UFR animée par Daniel THOMAS, vous propose une sixième session qui aura lieu le :

**Mercredi 20 juin 2018
à Paris, au Siège UFR-rg / FNAR
83-87 avenue d'Italie 75013
de 9h00 à 16h00**

Si vous venez d'être nommé au CDCA de votre département pour y représenter votre Fédération, que vous soyez titulaire ou suppléant, n'hésitez pas à vous inscrire. Le nombre de places est limité.

Rappelons que ce stage est destiné exclusivement aux adhérents des associations membres de l'une des six Fédérations de la CFR : ANR, CNR-UFRB, CNRPL, FNAR, Génération Mouvement et UFR. Une participation aux frais de 30 € par stagiaire sera demandée à sa Fédération.

Les inscriptions sont ouvertes au secrétariat UFR-rg. Contact : Maguy STEFANI ou KALTOUM, Téléphone : 01 43 42 09 37 ; E. mail : ufr@wanadoo.fr.

Nous demandons aux adhérents de la FNAR qui vont s'inscrire à ce stage, de bien vouloir le signaler à Madame Danielle BOIZARD, Téléphone : 05 57 83 55 69, E. mail : d.boizard@sfr.fr

(*) CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

FNAR

Projet de loi logement ELAN (suite)

Plusieurs associations – dont la FNAR – avaient signé le 30 mars un premier communiqué de presse (publié dans l'AFJ du mois dernier) pour protester contre des mesures contenues dans le projet de loi et allant « à l'encontre des besoins des personnes en situation de handicap et des personnes âgées ». Devant l'absence totale de réaction - du gouvernement en particulier - les associations persistent et publient un 2^e communiqué en date du 3 mai 2018 pour réclamer la suppression de l'article 18 du projet de loi.

Ci-après, le 2e communiqué de presse :



Le jeudi 3 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de loi logement (ELAN) :

Les associations demandent le retrait de l'article 18 de la loi Elan

L'article 18 du projet de loi ELAN prévoit de passer de 100 % de logements accessibles à 90% de logements évolutifs, avec un quota de 10 % de logements accessibles seulement. Depuis des mois, après des heures de discussions au sein du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), après plusieurs rencontres avec le Ministère de la Cohésion des territoires, et, enfin, à l'issue d'une ultime rencontre des Administrations avec des représentants du CNCPH et certaines associations - excluant de fait l'ensemble des acteurs engagés sur ces sujets depuis des dizaines d'années - le gouvernement n'a jamais pu définir de manière satisfaisante la notion de logement évolutif.

Par conséquent, les associations¹ prennent acte de l'impossibilité pour le gouvernement de prendre en considération les attentes des citoyens âgés ou en situation de handicap en matière d'offre et de conception de logements.

Alors que la population française vieillit, que la Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, Sophie Cluzel, impulse une politique de transformation de l'offre médico-sociale, que la Ministre Agnès Buzyn souhaite atteindre un taux de 66% d'hospitalisation ambulatoire d'ici 2020, que le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères explore des pistes vers un modèle français de la ville intelligente et inclusive, **le gouvernement impose, au travers de l'article 18 du projet de loi ELAN, des mesures incohérentes avec ces différentes politiques publiques, discriminatoires et très éloignées des aspirations d'une très large majorité de citoyens désirant vivre chez eux et dans la cité.**

Aujourd'hui, sur 100 logements construits, 40 sont accessibles. Demain, avec la loi ELAN, sur 100 logements construits, seulement 4 seront accessibles...

Les associations dénoncent cette situation et demandent le retrait de l'article 18 du projet de loi ELAN.

Contacts presse :

APF France handicap : Evelyne Weymann : evelyne.weymann@apf.asso.fr - 01 40 78 56 59 - 06 89 74 97 37

APAJH : Nolwenn Jamont : n.jamont@apajh.asso.fr - 06 74 92 38 98

Fnath : Arnaud de Broca : arnaud.debroca@fnath.com - 06 20 51 04 83

Unapei : Anne-Charlotte Chéron : a-c.cheron@unapei.org - 01 44 85 50 83 - 06 37 36 21 48

¹ APAJH, APF France handicap, CFPSAA, FAS, Fédération nationale des associations de retraités, Fehap, FFAIMC, Fnath, GIHP, Unafam, Unapei, Uniops

A COMME ... ASSOCIATIONS

ANDUZE, DIJON, BESANCON ou le Président de la FNAR en balade...



© lafetecontinue.over-blog.com

Dans l'ordre chronologique, c'est à ANDUZE que fut organisée l'AG de l'UDARG dont je suis le président depuis le 14 février 2011.

Vingt clubs et environ 1900 adhérents, un budget de 150 000 euros, deux salariés pour un ETP¹ et demi, deux représentants au CA de la FNAR, autant de chiffres qui résument l'activité de cette fédération. L'AG a été l'occasion de revenir sur les journées de rencontre, d'amitié et de convivialité qui sont la base de la création de l'UDARG. A cela s'ajoute un service de Tutelles avec 47 protégés confiés par les juges des tutelles des TGI² de Nîmes et d'Alès pour lesquels nous recevons une aide financière de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard. Je ne veux pas oublier les Voyages pour les Aînés Accompagnés qui sont organisés avec conventionnement de l'ANCV³ et une aide financière du Conseil Départemental du Gard. Une belle journée du 9 Mars 2018 qui se termina au restaurant pour les représentants de 17 clubs présents.

C'est à DIJON que se poursuit mon périple et en particulier au Pavillon Bacchus du Parc Valmy où se tenait l'AG de l'AROPA 21-71, puisque la Côte d'Or et la Saône et Loire ont joint leurs destinées. Alain Gidon et l'équipe du Président Jean Claude Gantner m'avaient accueilli la veille au soir pour découvrir une cave en sous-sol de Gevrey Chambertin... Ce 22 mars 2018 s'est déroulée une AG devant 130 personnes. Comme le précise le livret de l'adhérent édité par leurs soins, l'AROPA 21-71, l'association est dynamique, utile et engagée. L'assemblée a été d'une excellente tenue et démontre que cette association regroupe près de 600 membres et est en progression de 10% par an sur les 5 dernières années. Vous comprenez pourquoi le responsable recrutement partenariat, Guy QUESSEVEUR, de cette AROPA va intégrer la commission développement de la FNAR...

Puis c'est dans la capitale de "LIP", Besançon, que ma présence avait été sollicitée par la Présidente, Trudie Burquin, pour participer aux travaux de l'AG de la FAR 25 où 150 représentants des 8500 adhérents étaient présents. La matinée se résuma aux interventions de votre serviteur et du député du Doubs, M. ALAUZET. Là aussi une association, fédération de clubs, dynamique. L'après-midi fut réservé aux travaux de l'AG avec un déroulement traditionnel et animé par Trudie et son équipe de bénévoles engagés.

MAIS que leur ai-je dit..?

D'abord le plaisir de venir à leur rencontre, de comprendre leur engagement, d'aborder leurs problèmes et la difficulté de répondre, parfois, aux désirs des adhérents. Ce fut l'occasion pour votre Président de revenir sur la FNAR et son rôle.

Bien sûr nous agissons pour nous-mêmes, mais aussi pour nos enfants, ce qui explique notre approche, non brutale de l'augmentation du taux de la CSG pour certains d'entre nous. La SANTE avec la volonté d'un accès aux soins de qualité, la RETRAITE et notre conviction d'avoir un système par répartition appliquée à tous : la RETRAITE UNIVERSELLE. Notre participation aux instances engagées dans la prise en charge de la perte d'autonomie en manifestant notre intention d'adhérer à une politique solidaire et nationale. J'ai aussi insisté sur le pouvoir d'achat des retraités avec MUTUALIA et, pour les associations, sur les avantages de la MACIF, de la SACEM, ainsi que du logiciel retraite et réversion permettant de vérifier l'exactitude du montant de nos pensions.

Ces journées ont été propices aux échanges, aux rencontres, à la convivialité qui créent du lien social et nous incitent à mieux nous défendre...

... CAR NOUS SOMMES ET SERONS PLUS FORTS ENSEMBLE !

Philippe SERRE

¹ ETP Equivalent Temps Plein

² TGI Tribunal de Grande Instance

³ ANCV Agence Nationale pour les Chèques Vacances



©LaNutrition.fr

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités

- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg ▪ 83/87 avenue d'Italie ▪ 75013 PARIS



©Rustica.fr

Mesdames et Messieurs les présidents d'association, merci de transmettre cet AFJ aux membres de votre bureau et à vos adhérents pour leur montrer les actions de nos fédérations.

A tous les destinataires : afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse mail.

**Prochaine parution de l'AFJ
le 07 JUIN 2018**



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 28 mars dernier ; elle était suivie du Conseil d'administration qui a procédé à l'élection du Bureau. Vous trouverez dans l'encart ci-dessous ainsi que dans l'annexe à ce numéro spécial, l'essentiel des points traités dans ces différentes instances.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

Assemblée générale ordinaire du 28 mars 2018

Le Président, après avoir présenté l'Association Nationale des Retraités (ANR) La Poste-Orange, nouveau membre qui a rejoint la CFR, remercie Eugène Pinsault pour ses contributions au succès de la CFR et observe une minute de recueillement pour Jacques Portevin, membre de la FNAR récemment disparu. Les rapports des Commissions (cf. annexe), les comptes 2017, le projet de budget 2018 et le montant de la cotisation 2018 (sans changement) sont approuvés à l'unanimité.

Dans son rapport d'activités pour 2017, le Président Pierre ERBS a relevé sept points majeurs :

1 – Le renforcement significatif de la CFR, avec l'apport des 90 000 adhérents de l'ANR.

2 – Des groupes de travail productifs, leurs travaux permettent à la CFR d'avoir des positions solides à défendre dans le débat public.

3 – Les contacts avec les décideurs politiques, l'élection présidentielle a été l'occasion pour la CFR de solliciter les candidats pour leurs positions sur les sujets concernant les retraités ; les élections législatives ont mobilisés les Délégués CFR et un courrier a été adressé aux nouveaux élus des deux Chambres.

4 – L'action intense ciblée sur l'augmentation de la CSG :

° des courriers adressés à M. Macron, puis à M. Darmanin dès juin puis renouvelés en décembre dernier,
° des lettres aux Parlementaires et des interventions auprès des Présidents et membres des Commissions des affaires sociales et des finances, de la Commission mixte paritaire lors des navettes entre l'Assemblée nationale et le Sénat, actions relayées par les Délégués régionaux et départementaux de la CFR avec un seul et même discours constant, y compris dans les médias sollicitant la CFR jusqu'à trois fois par jour :

« la CFR n'est pas opposée à l'augmentation de la CSG pour les retraités, mais exige des contreparties à caractère non-discriminatoire : suppression de la cotisation d'assurance maladie sur les retraites complémentaires et défiscalisation des cotisations d'assurance maladie complémentaire ».

Un constat à retirer de ces actions : la reconnaissance médiatique de la CFR est gagnée dans l'attente de sa reconnaissance officielle toujours en cours.

5 – Les contacts avec le Haut Commissaire à la Réforme des Retraites, le rendez-vous de janvier dernier a permis de constater les convergences sur les grands principes d'une réforme systémique de nos régimes de retraite tels qu'énoncés dans le projet de loi et le document de synthèse élaborés par la CFR ; des contacts sont en cours avec l'équipe de collaborateurs de M. Jean-Paul Delevoye.

6 – L'organisation régionale, elle reste à être complétée comme l'a entreprise la seule région Bretagne.

7 – La représentativité de la CFR, elle ne cesse d'être formulée (cf. supra) auprès des Parlementaires et dans les communiqués de presse et l'on peut noter celle obtenue en qualité de membre du HCFEA.

Dans son rapport d'orientation pour 2018, le Président retient cinq objectifs à atteindre :

1 – Poursuivre l'action conduite pour obtenir les compensations demandées à la hausse de la CSG, la colère des retraités sur le sujet sera rappelée pour faire de cette question un véritable enjeu politique à l'occasion des débats parlementaires du dernier trimestre et dans la perspective des élections à venir.

2 – Peser dans le débat sur la réforme des retraites, le temps d'avance que nous avons pris avec des propositions très précises pour la mise en place d'un régime universel de retraite doit nous être profitable.

3 – Organiser un colloque sur le reste à charge, son poids grandissant dans le budget des retraités est l'une des préoccupations majeures de la CFR ; la participation de spécialistes de haut niveau et de politiques est prévue à ce colloque qui devrait se tenir à l'Assemblée nationale en début du quatrième trimestre prochain.

4 – Améliorer encore notre communication, comme rappelé ci-dessus, notre reconnaissance médiatique est maintenant consacrée et nous ferons tout pour conserver ce statut ; des progrès restent à faire pour que notre communication descende au niveau des adhérents ; pour cela, nous allons diffuser chaque trimestre un communiqué destiné à être repris in extenso dans les publications (bulletins) des associations de base.

5 – Faire vivre la CFR au niveau des régions, la régionalisation de la CFR est nécessaire afin que le terrain ait une meilleure connaissance de ses actions ; des Comités de pilotage en région seront à mettre en place chaque fois que le terrain sera jugé favorable pour le rapprochement de structures représentatives des retraités et la conduite d'actions communes.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles





LES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMMISSIONS

STRUCTURES	DESCRIPTIF DES TRAVAUX
Conseil d'administration du 28 mars 2018	<p>Le Conseil a procédé à l'élection de son Bureau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président : Pierre Erbs – Président d'honneur : François Bellanger - Trésorier : Paul Dubost – Trésorier Adjoint : Bernard Nicolas - Secrétaire général : Michel Riquier – Secrétaire général adjoint : Jean Catherine - Vice-présidents : Roger Barrot - Charles Berder - Jean-Claude Breugnon - Gérard Vilain – Félix Vézier (<i>à confirmer par les Fédérations</i>) - Membres : Christian Bourreau - Christian Coeuré - Sylvain Denis (personne qualifiée) - Yves Humez - Gérard Perrier – Jean Cordoba
COMMISSIONS	
Autonomie	<p>La remise à jour sur les positions prises par la CFR a été finalisée ; elle sera suivie de celle de la fiche simplifiée destinée aux délégués régionaux. Les positions s'articulent autour de trois axes : une politique globale pour l'autonomie, une prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie, des mesures d'application immédiate.</p>
Délégués CFR (OSS)	<p>L'opération engagée pour les élections législatives 2017 a concerné 224 députés qui se représentaient et 414 nouveaux candidats ; 70 réponses ont été reçues. Les réunions des Délégués régionaux (19 participants) ont traité de l'organisation, des objectifs et de la synthèse des actions. Les dossiers majeurs de l'augmentation de la CSG, de la retraite universelle et de la représentativité de la CFR ont fait l'objet d'échanges avec le Président de la CFR et d'une nouvelle action spécifique auprès des parlementaires fin 2017.</p>
Europe	<p>Au sein de la Coordination AGE France, la CFR et ses composantes sont fortement représentées : 3 des quatre membres titulaires et suppléants de la représentation française au sein de « AGE Platform » en sont issus. Ses travaux portent essentiellement sur deux domaines : le « Groupe de travail ONU » sur la perspective d'une convention internationale sur les droits humains appliquée aux personnes âgées et sa participation à l'élaboration du « PNR - Plan National de Réforme » qui sert de cadrage aux politiques économiques et fiscales des Etats de l'Union Européenne.</p>
Mobilité - SNCF	<p>La CFR a rejoint le Conseil Consultatif de la direction de l'accessibilité SNCF où, jusqu'à présent, seules les associations de handicapés et personnes à mobilité réduite étaient représentées. Or il est essentiel de traiter le sujet du handicap et des personnes âgées en commun. Les commissions techniques de travail ont traité de projets spécifiques tels que : la recherche et l'innovation, l'accessibilité numérique, la sécurité, l'information, le matériel et le confort.</p>
Retraites	<p>Les travaux ont principalement porté sur les réflexions et propositions d'actions sur les dossiers majeurs que sont : le régime universel de retraite, la hausse de la CSG et l'accord Agirc-Arrco sur la fusion de ces deux régimes au 1^{er} janvier 2019. L'image des retraités véhiculée défavorablement dans la sphère médiatique et les milieux politiques avec les conséquences fiscales qui pourraient en résulter (ex. : suppression de l'abattement de 10 %) ont fait l'objet d'une attention particulière ; une note sur les différents apports des retraités à la Société est en préparation pour répondre à certaines affirmations infondées.</p>
Santé	<p>L'actualité des questions de santé dans une année électorale, les thèmes des « RàC – Reste à Charge » et de la complémentaire santé des retraités ont constitué l'essentiel des travaux de la Commission. L'initiative prise sur l'organisation d'un colloque pour le quatrième trimestre 2018 sur ces enjeux devrait être source de propositions pertinentes et contribuer ainsi à améliorer la notoriété de la CFR et sa reconnaissance par les pouvoirs publics.</p>